

ARC infos

Journal de l'Agglomération de la Région de Compiègne / N°4

ARMANCOURT ■ BIENVILLE ■
CHOISY-AU-BAC ■ CLAIROIX ■
COMPIEGNE ■ JANVILLE ■
JAUX ■ JONQUIERES ■ LA CROIX-
SAINT-OUEN ■ LE MEUX ■
MARGNY-LES-COMPIEGNE ■
SAINT-JEAN-AUX-BOIS ■ SAINT-
SAUVEUR ■ VENETTE ■ VIEUX-
MOULIN

FEVRIER 2006

Sommaire

- Hommage
à Gilbert Pierret

p 2 et 3



EDITO

p 3

L'ARC

- Bienville
Quinze comme une

p 4 et 5

EMPLOI

- L'ARC, l'emploi et la formation

p 6 et 7



EN BREF

- Les prix baissent pour Allotic
- TIC : modifications d'horaires
et de trajets

p 8

ENVIRONNEMENT

- Toujours plus pour la
qualité de l'eau

p 9



BON A SAVOIR

- Le projet de cœur
d'agglomération à la rencontre
des habitants

p 10

CALENDRIER

p 11 et 12

Quinze comme une!

Depuis le 1^{er} janvier, Bienville
a rejoint l'ARC



Hommage à Gilbert Pierret

Gilbert Pierret, Maire de Jaux, nous a quittés le 13 janvier à l'âge de 58 ans. Délégué au sein de la Communauté de Communes de la Région de Compiègne (CCRC) en 2001, puis Vice-Président de Communauté de Communes de la Région de Compiègne (l'ARC) délégué à l'aménagement des Zones Commerciales depuis 2004, Gilbert Pierret a toujours participé activement aux différents groupes de travail et commissions dont il faisait partie. Les élus et les agents de l'ARC tiennent à assurer la famille de leurs plus sincères regrets.

J'ai appris à connaître Gilbert Pierret sur une courte période puisqu'il n'est maire que depuis 5 ans mais ce temps nous a suffi pour nouer des contacts très forts, pour tisser des liens d'amitié même. Aujourd'hui nous regrettons tous la disparition d'un collègue et d'un ami qui s'en va trop tôt. Mes pensées vont à sa famille et sa commune.

Joël François,
Maire d'Armancourt

Le Maire de Bienville, son conseil municipal et la commune toute entière se joignent à l'ensemble des collectivités de l'ARC pour ce dernier hommage rendu à Monsieur Gilbert Pierret. Bien que n'ayant pas eu l'occasion de travailler directement avec lui, nous sommes bouleversés par la disparition d'un homme qui fut au service de Jaux pendant tant d'années.

Thierry Hochet,
Maire de Bienville

Avec tout le respect que je lui accordais, je pourrais employer les 3H pour qualifier Gilbert : Homme, Humilité, Humour.

Il a été Homme de dialogue pour que les communes, chaque commune, trouvent leur plénitude au sein de l'ARC autour de la ville centre.

Il savait avec beaucoup d'Humour exposer les propositions pour faire avancer les dossiers, ceux de la ville de Jaux bien sûr, mais également ceux des villes voisines.

Il formulait les demandes pour l'intérêt communautaire avec beaucoup d'Humilité mais de fermeté.

Ce fut un ami qui savait trouver les mots qui encourageaient et qui font nous surpasser et aller au fond des problèmes. L'ARC perd une de ses clefs de voûte, un de ses maillons forts avec qui il était très agréable de travailler. C'était la voix de la sagesse et de la patience.

Jean-Noël Guesnier,
Maire de Choisy-au-Bac

Gilbert a été un collègue dynamique, tenace quand il défendait les intérêts de sa commune. Unanimement estimé et respecté, il était l'une de ces

personnalités marquantes qui font la richesse de l'institution communale. Peut-on, d'un mot, résumer une vie ? Certes non. Pourtant, s'il fallait n'en retenir qu'un pour éclairer la sienne, alors sans hésiter je répondrais "servir". Servir le bien commun, tel était son perpétuel souci.

Laurent Portebois,
Maire de Clairoux

Gilbert Pierret était un véritable champion de l'intercommunalité. J'ai souvenir des discussions passionnantes et passionnées que nous avons ensemble à l'époque de la transformation de la Communauté de Communes en Communauté d'Agglomération. Son engagement pour l'ARC était tout à fait remarquable et ses contributions toujours utiles. Sur un plan plus personnel, j'ai une grande admiration pour le courage dont il a fait preuve face à la maladie. Nous perdons un ami et un homme de cœur !

Eric de Valroger,
Adjoint au Maire de la Ville de Compiègne
Conseiller Général de l'Oise

En 2001, Gilbert avait pris sa fonction de maire "à bras le corps" et a très vite maîtrisé la situation, secondé par une équipe nouvelle mais efficace. Il posait parfois des questions dérangeantes mais qui avaient le mérite d'éclaircir la situation et de faire avancer les choses. Nous avons des rapports privilégiés dans le cadre des réunions que nous organisons chaque mois dans une des 4 communes "des Coteaux" (Armancourt, Jaux, Le Meux et Jonquières). Il va nous manquer comme il manquera à sa commune et à l'Agglomération de la Région de Compiègne.

Jean-Jacques Carlu,
Maire de Jonquières



Le conseil municipal et moi-même sommes très attristés de la disparition de Monsieur Gilbert Pierret, Maire de Jaux. Personnellement, j'appréciais ses valeurs humaines, son esprit de synthèse et ses propos, toujours là pour calmer les ardeurs des uns et des autres, notamment en 2004 lors du passage de la Communauté de Communes de Compiègne en agglomération. Nous avons en commun un dossier très sensible, les gens du voyage, pour lequel nous devions prendre des décisions cette

année. Le Maire et le conseil municipal adressent à toute sa famille leurs sincères condoléances.

Jean Desessart,
Maire de La Croix-Saint-Ouen

C'était un homme qui avait intégré rapidement les données et les conditions de la fonction municipale. Très ouvert au dialogue et constant dans ses positions affirmées. Il ne manquait pas d'humour, toujours appréciable pour la décrispation de situations trop tendues. Nous avons vécu ensemble plusieurs années d'amicale et fructueuse collaboration de 4 communes rurales de la rive droite.

Robert Ternacle,
Maire de Le Meux

Un élu épris d'humanisme, Gilbert Pierret laisse le souvenir d'un homme intègre et rigoureux, d'un élu épris d'humanisme et de sincérité. Avec sa disparition prématurée, nous perdons un Vice-Président fervent militant de l'intérêt général qu'il considérait comme éminemment prioritaire. Co-fondateur de l'ARC, il savait avec pertinence décrypter les besoins et l'avenir de notre intercommunalité. Gilbert Pierret était un vrai politique au sens plein et noble du terme. Son souci d'altruisme demeurera un exemple pour nous.

Bernard Hellal,
Maire de Margny-lès-Compiègne



Faire face

Gilbert : un homme de rigueur, de participation active, solidaire des petites communes et aussi un pince-sans-rire. Son départ me fait beaucoup de peine.

Jacques Lecomte,

Maire de Saint-Jean-aux-Bois

Lorsque j'ai appris le décès de Gilbert, je suis resté sans voix. Depuis notre élection en 2001, nous avons fait connaissance lors de nos prises de fonctions au sein de la Communauté de communes. Nous avions des contacts permanents pour parfaire nos tâches communales. Vous expliquer pourquoi le contact s'est établi de suite, je ne le sais pas, mais nos rapports dépassent le cadre de la communauté de communes. Lorsque celui-ci nous a appris sa maladie, je lui ai simplement dit "Tu vas te battre, tu pars pour un nouveau marathon". Oui, je perds un ami. Au revoir Gilbert, tu étais un grand Maire, même si tu as dit "Il n'y a pas de petites ni de grandes communes", dans ta fonction, je crois que tu laisses ton empreinte au sein de l'ARC ainsi qu'à ta commune. Je souhaite également avoir une pensée pour sa famille et l'assurer de ma sympathie.

Jean-Claude Granier,

Maire de Saint-Sauveur

Gilbert Pierret a lutté de toutes ses forces contre la maladie, et celles et ceux qui l'ont côtoyé ont été les témoins de sa volonté et de son courage.

Il était un ami personnel. Il était aussi un grand ami de Venette. Il a toujours eu le souci de l'équilibre de nos deux territoires, voisins.

Il a été l'un des maillons essentiels de l'intercommunalité et son sens de la médiation nous permet de travailler aujourd'hui à l'ARC, avec une plus grande sérénité. Il a fait progresser l'intercommunalité vers plus d'égalité entre les communes.

Gilbert Pierret avait constamment le respect des autres. Il était un homme libre et humaniste. Il nous manque déjà !

Renza Fresch,

Maire de Venette

Dans le travail que nous menions avec lui au sein de l'Agglomération, Gilbert faisait toujours référence et revenait très souvent sur la place de l'homme dans nos actions et nos projets. C'est le souvenir de "l'humaniste" qui me restera le plus de lui. Jaux perd quelqu'un de bien.

Patrick Lesne,

Maire de Vieux-Moulin

Gilbert Pierret n'est plus. À sa famille, à ses amis, aux habitants de Jaux, à tous ceux qui l'ont aimé et apprécié je voudrais dire ici notre tristesse. Gilbert Pierret était un homme de conviction et de générosité et il a apporté beaucoup, à sa commune et à notre agglomération. Nous qui avons travaillé avec lui, garderons l'image de ce sourire plein de finesse qui accompagnait ses propos parfois percutants. Il savait être direct, mais il était surtout humain et chaleureux. Dans les derniers mois de son activité, il a su faire face de manière exemplaire, ne négligeant rien de ses engagements d'élus tout en se sachant gravement atteint et peut-être condamné. Son courage et sa lucidité étaient exemplaires.

Nombreux sont les dossiers auxquels il s'était consacré comme la restructuration de la zone commerciale de Jaux-Venette, et que nous devons désormais faire avancer sans lui. 2006 verra le démarrage d'un hôtel d'entreprises sur le site Akzo de Venette, l'agrandissement du gymnase de Clairoix et l'inauguration de la piste cyclable Choisy-Carrefour de l'Armistice. Le lotissement des Tambouraines 2 à Clairoix s'achèvera et deux autres lotissements commenceront à sortir de terre à Janville et au Meux. La concertation pour la réalisation du bassin d'atténuation des crues de Choisy sera engagée et une opération programmée d'amélioration de l'habitat commencera dans les communes qui entourent Compiègne.

En 2006 de nouvelles entreprises s'installeront sur nos zones d'activité et les travaux des deux premiers bassins-tampons commenceront. Le concours d'architectes pour la réalisation du nouveau pont urbain sera lancé et les travaux de la rocade nord-est débiteront. L'intercommunalité poursuivra ainsi son travail quotidien au service des habitants du Compiègnais. Gilbert Pierret ne sera plus parmi nous pour en partager les joies et les soucis et il nous manquera.

Philippe MARINI

Président de l'Agglomération de la Région de Compiègne



Quinze comme une !



L'église Saint-Médard

Depuis le 1^{er} janvier, Bienville est la 15^{ème} commune de l'Agglomération de la Région de Compiègne. Ce sont donc 458 Bienvillois et Bienvilloises qui rejoignent les quelques 72 000 habitants de l'ARC. Petit tour d'horizon.

Dix communes ont commencé l'aventure en 1970, pour arriver à 14 en 1972.

Depuis cette date, aucune autre commune n'avait choisi de tenter l'aventure de l'intercommunalité compiégnoise.

De nombreuses communautés ont vu le jour dans les années 1990. En dehors de toute structure intercommunale, les habitants de Bienville étaient régulièrement qualifiés "d'irréductibles Gaulois".

Bienville a demandé son adhésion à l'ARC il y a quelques mois, et a officiellement intégré l'intercommunalité le 1^{er} janvier 2006.

Bienville... et au milieu coule une rivière

Située sur un méandre de l'Aronde, Bienville est un village typique de l'Oise. Formé le long d'une rue principale, il a eu très longtemps, comme beaucoup d'autres, une vocation agricole prononcée, pratiquant la polyculture. L'un des treize moulins de l'Aronde y subsiste encore.

Bienville s'étend d'un côté sur une partie du Mont Ganelon, réputé pour sa flore préservée et ses agréables sentiers, et de l'autre sur le plateau de Margny. La rue de l'Ormeau, où se situe la mairie, tient son nom d'un arbre qui fut, dans des temps très reculés, le siège de la justice Bienvilloise. Le village abrita

également entre le XVI^{ème} siècle et 1935, une tuilerie-briqueterie.

Aujourd'hui,

Bienville possède un charme certain, avec une jolie mairie bâtie dans les années 30. Comme dans de nombreux villages, la population agricole a cédé la place à des salariés venus chercher un cadre de vie verdoyant. Une dizaine d'artisans et deux PME complètent le tissu économique local. L'école accueille 67 élèves répartis en 3 classes, de la maternelle au CM2.

"Bienville est un petit village à l'ambiance rurale même si les habitants ne sont plus agriculteurs... c'est un lieu très accueillant !" rappelle son Maire.



Thierry Hochet
Maire de Bienville

Né en 1957 à Soissons, le Maire de Bienville est chef de projet informatique dans une entreprise de Montataire.

Arrivé à Bienville en 1987, son épouse étant originaire de Compiègne, il fait partie de l'équipe municipale depuis 1995 et en est devenu le premier magistrat en 2002. "Bienville est un village au caractère rural, nous voulons un développement équilibré, à sa mesure."

“Nous avons besoin d'une aide pour avancer”

Arc Infos

Bienville a longtemps choisi de se tenir à l'écart de toute intercommunalité. Pourtant vous travaillez depuis longtemps avec d'autres communes.

Thierry Hochet

Effectivement, nous sommes déjà impliqués dans diverses activités avec des communes environnantes pour la préservation et la mise en valeur du Mont Ganelon, nous sommes membres du SIAVA pour la protection de l'Aronde et du SIVOC pour le collège de Margny.

Nous ne faisons que poursuivre dans cette dynamique, pour faire avancer le village. A l'heure actuelle on a du mal à ne pas voir l'intérêt qu'a Bienville à se rapprocher de l'ARC.

Arc Infos

Mais pourquoi Bienville a-t-elle décidé de rentrer dans l'ARC maintenant ?

Thierry Hochet

Nous sommes une petite commune, avec des projets qui requièrent des compétences et des moyens dont nous ne disposons pas. Ce qui nous plaît dans l'ARC, c'est son principe même, la mise en commun des moyens et des finances pour de gros projets, qui permet de réduire les coûts. Bienville piétine depuis plusieurs années, nous avons besoin d'une aide. L'assainissement est la première étape de notre développement. De ces travaux vont dépendre d'autres projets, comme l'enfouissement des réseaux, la réfection des trottoirs, et, à plus long terme, le développement du centre-bourg.

Arc Infos

Quels sont vos projets pour l'agglomération ?

Thierry Hochet

Nous ne voulons pas arriver les mains vides, et attendre passivement que les choses se fassent. Nous voulons être acteurs de l'intercommunalité compiégnnoise, avec nos atouts et notre identité.

Notre principal atout réside dans nos paysages. L'un de nos adjoints a participé cet été au projet de bandes fleuries avec la Chambre d'Agriculture. Nous avons également un projet ambitieux de zone urbanisable. On y développerait l'habitat mixte (location et accession à la propriété) et on y réserverait une partie pour intégrer les gens du voyage déjà sédentarisés et propriétaires de leur parcelle sur la commune. L'ARC serait d'une grande aide pour mettre en place ce projet.

Arc Infos

Comment voyez-vous le développement de votre village ?

Thierry Hochet

Bienville est un petit village : nous souhaitons un développement harmonieux avec un peu de développement industriel et d'artisanat. Nous voulons conserver et améliorer l'école, et développer un habitat de qualité où jeunes et anciens, locataires et propriétaires se côtoieraient, sans pour autant avoir affaire à une urbanisation galopante. Toute notre démarche pour Bienville est là. ■



Robert Ternacle,
premier Vice-Président de l'ARC

“Bienville fait partie du bassin de l'ARC”

Arc Infos

Pourquoi intégrer aujourd'hui Bienville à l'ARC ?

Robert Ternacle

On aurait aussi pu se poser la question il y a 30 ans, aux débuts de l'intercommunalité compiégnnoise, pour d'autres villages. Ainsi, Saint-Sauveur qui est géographiquement proche de la Vallée de l'Automme, et Jonquières ou Le Meux qui appartenaient au canton d'Estrées ! Il y a une cohérence administrative à intégrer Bienville : puisqu'il fait partie du canton de Compiègne Nord, le canton est ainsi au complet.

Et puis surtout, Bienville est dans le bassin de vie immédiat de Compiègne Nord, puisqu'elle est à 5 km de Compiègne : c'était dans la logique des choses. Nous leur avons dès le début, et à plusieurs reprises, demandé d'adhérer, mais jusqu'ici Bienville a préféré rester indépendante du Sivom, puis de la CCRC.

Arc Infos

Que va apporter Bienville à l'ARC ?

Robert Ternacle

On peut reconnaître qu'on va leur apporter plus qu'ils ne vont nous apporter. Mais en regardant de près les habitants de Bienville, beaucoup sont issus du bassin de Compiègne, Bienville est dans la continuité. Leur premier apport est l'espace. Dans les programmes que l'ARC veut développer en matière d'habitat, Bienville prendra sa part, mais bien entendu en étroite concertation avec l'équipe municipale. On pourra voir aussi si Bienville peut accueillir quelques artisans ou PME. Il faut aussi ajouter que Bienville nous apporte un espace verdoyant, ce qui est toujours agréable !

L'ARC et les communes

Au sein du conseil d'agglomération siégeaient 47 conseillers désignés par les conseils municipaux. Avec l'arrivée de Bienville, ils seront 50.

Thierry Hochet, Maire de Bienville, deviendra Vice-Président de l'ARC au même titre que les 14 autres maires. Deux de ses adjoints seront suppléants : Hervé Ancellin et Christophe Demangeot. Les deux nouveaux

titulaires seront Eric Hanen, maire-adjoint de Compiègne, et David Guérin, maire-adjoint de La Croix-Saint-Ouen. Les 15 communes de l'ARC ont délégué à celle-ci une partie de leurs domaines d'activités. La mise en commun des moyens leur permet d'avancer plus vite ensemble.

"La volonté politique de l'ARC a toujours été de respecter les choix

des élus communaux, notamment dans les domaines de l'aménagement et de l'urbanisme" rappelle Robert Ternacle, premier Vice-Président de l'ARC. "Avoir les quinze maires au Bureau de l'ARC et leurs représentants dans toutes les commissions nous permet d'agir en transparence : les élus suivent les dossiers du début à la fin."



L'ARC, l'emploi et



A partir du printemps 2006, la MEF pourrait partager la même adresse que la Mission Locale, au 3 rue de l'Anthémis à Compiègne.

L'emploi a toujours été une priorité pour l'ARC. L'Agglomération finance depuis de nombreuses années la Mission Locale de Compiègne, destinée aux 16-26 ans. Le prochain projet d'envergure concerne la création d'une Maison de l'Emploi et de la Formation, destinée aux plus de 25 ans et aux futurs créateurs d'entreprises. Gros plan sur deux structures complémentaires.

La Mission Locale : pour les moins de 26 ans

Rencontre avec
Pascal Boutanquoi,
Directeur de
la Mission Locale
de Compiègne.



des aides financières. Chaque parcours est différent.

Arc Infos
Comment fonctionne une mission locale ?

Pascal Boutanquoi
Chaque mission locale est indépendante. Celle de Compiègne est jeune, elle a été créée en 2001, à la suite de la PAIO (Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation) qui datait elle-même de 1982. Nous sommes une association avec une mission de

service public, gérée entre autres par les élus des collectivités territoriales et financée pour moitié par elles. L'Etat, par différents organismes, finance également les missions locales à 50%. La Mission Locale de Compiègne concerne 107 communes. Nous assurons également des permanences à l'extérieur, dans différentes villes et quartiers, ainsi qu'à la Maison d'arrêt.

Arc Infos
Quel est votre public ?

Pascal Boutanquoi
Nous recevons plus de 2000 jeunes par an. La plupart ont besoin d'un coup de pouce pour trouver une formation ou un emploi. Certains nécessitent un accompagnement plus poussé.

Arc Infos
Comment se passe une visite à la Mission Locale ?

Pascal Boutanquoi
Un jeune qui vient nous voir est reçu sans rendez-vous les lundis et jeudis. Il sera suivi par le même conseiller tout au long de son parcours. Notre action est basée sur le volontariat des jeunes,

Arc Infos
Qu'est-ce que la Mission Locale ?

Pascal Boutanquoi
La Mission Locale est une structure pour les jeunes de 16 à 26 ans, sortis de scolarité et qui cherchent un emploi. Nous les aidons de différentes façons : mise en relation avec les entreprises, les centres de formation, nos partenaires... Notre objectif final est l'emploi, mais cela peut passer par un accompagnement social ou psychologique, des propositions de formation, des aides au savoir-être ou



la formation

nous devons créer des relations de confiance pour qu'ils poursuivent leurs démarches.

Arc Infos

Quelles actions spécifiques sont mises en place ?

Pascal Boutanquoi

Deux dispositifs rencontrent un grand succès. Le CIVIS est un dispositif national d'accompagnement, pour des jeunes sans emploi, prioritairement sans diplôme. Ce contrat signé entre la Mission Locale et le jeune le fera bénéficier d'aides et d'avantages sur certains contrats de travail, et des projets professionnels. Nous avons également créé un réseau de parrains, actifs ou retraités, qui accompagnent bénévolement des jeunes vers l'emploi. Cela peut passer par des conseils sur

des univers professionnels particuliers, voire, si les circonstances le veulent, par une recommandation pour un emploi. C'est un coup de pouce supplémentaire.

Mission Locale

3 rue de l'Anthémis 60200 Compiègne
Tél : 03 44 36 34 44
Fax : 03 44 36 34 40
missionlocale.compiègne@wanadoo.fr

Quelques chiffres

La Mission Locale du Pays Compiégnois et du Pays des Sources, c'est :

- **2000 jeunes** de 16 à 26 ans accueillis en 2005 par une dizaine de conseillers
- **40%** de ces jeunes entrés en formation ou en contrat de travail
- **186 aides financières et 9287 aides diverses** (CV, ateliers, consultations informatiques...)
- **250 contrats CIVIS** signés
- **40 jeunes accompagnés** par une dizaine de parrains

En 2006

Une Maison de l'Emploi et de la Formation : pour les plus de 25 ans et les créateurs d'entreprise

Destinée aux habitants du Pays Compiégnois, la Maison de l'Emploi et de la Formation (MEF) ouvrira ses portes au cours du 1^{er} semestre 2006. La MEF du Compiégnois aura 3 missions principales.

Première mission : un lieu unique pour la recherche d'emploi et de formation pour les plus de 25 ans

La MEF a pour vocation d'accueillir tous les publics : chercheurs d'emploi, salariés, entrepreneurs ou scolaires, tous trouveront réponse à leur question.

A travers un accompagnement individualisé, chaque personne pourra trouver des offres locales d'emploi ou de stages, ou des propositions de formation. Un espace d'échange et d'animation sur les métiers ainsi qu'un dispositif de validation d'expérience compléteront la palette des outils mis à disposition du public. Des événements ponctuels (ateliers thématiques, conférences) seront organisés pour sensibiliser un plus large public.

Deuxième mission : une aide aux créateurs d'entreprise

La MEF proposera un espace de travail pour les créateurs ou repreneurs d'entreprises, en les aidant tout au long de leur parcours et en les accompagnant après la création. La MEF apportera son soutien aux entreprises qui souhaitent recruter du personnel ou le former dans la région. Pour sensibiliser les adultes et les scolaires à la création d'entreprises, des journées et des soirées thématiques seront organisées.

Troisième mission : un outil de diagnostic

La fonction d'observatoire de l'économie et de l'emploi local permettra à la MEF d'adapter l'offre de formation au marché de l'emploi et d'anticiper les besoins des employeurs.

Un service de proximité

Un mini-bus de la MEF sillonnera le territoire du Compiégnois pour aller directement à la rencontre de la population, et prendre un premier contact au cours duquel sera réalisé un premier diagnostic et fixé un premier rendez-vous.

En bref

Les Maisons de l'Emploi coordonnent tous les acteurs de l'emploi d'un territoire donné : collectivités locales, ANPE, UNEDIC, entreprises et organismes consulaires (comme la Chambre des Métiers par exemple).

La MEF du Pays Compiégnois concernera les territoires de l'Agglomération de la Région de Compiègne ainsi que les Communautés de Communes de la Basse Automne, de la Plaine d'Estrées. Le Canton d'Attichy et la commune de Lachelle, qui viennent d'entrer dans l'Association du Pays Compiégnois, feront aussi partie du projet.

La MEF simplifiera les démarches des demandeurs d'emploi ou de formation. Pour les personnes les plus en difficulté, un conseiller unique les suivra tout au long de leur parcours.



Les prix baissent pour Allotic

Le tarif Allotic est désormais de 1,50 € par trajet, payable directement au chauffeur de votre taxi. Vous n'aurez plus à acheter de tickets chez nos anciens dépositaires.



Allotic ? qu'es acco ?

Allotic, le service de transport à la demande, est assuré par des artisans taxis de l'agglomération. Du lundi au samedi, les taxis viennent vous chercher à un point d'arrêt dans votre ville pour aller vers Compiègne. Pour prendre un taxi Allotic, il vous suffit de réserver votre trajet auprès

de nos hôtesses au maximum la veille avant 18h, au numéro vert **0800 100 754** (appel gratuit depuis un poste fixe).

Un horaire précis vous sera donné, vous n'aurez donc plus qu'à attendre votre taxi à l'endroit précisé et à régler votre course directement au chauffeur.

TIC : modifications d'horaires et de trajets

Ligne 1 Gare/Hôpital

Le bus qui partait de l'hôpital à 7h02 et arrivait à la gare à 7h35 pour le train de 7h39 circulera désormais toute l'année, et non plus seulement pendant les périodes scolaires.

Par ailleurs, un point d'arrêt a été réinstallé à Compiègne en haut de la rue Carnot dans le sens Gare-Hôpital. Il s'agit de l'arrêt Vénérie, situé en face

de la résidence de la Grande Vénérie, le bus ne passant plus par la rue Bournonville.

Ligne 7 Centre commercial de Jaux-Venette/Quinels

Les horaires de la ligne 7 des TIC ont changé depuis le 1^{er} janvier afin de délester la place des Tilleuls à Venette. Dorénavant les bus effectueront un

aller-retour sur deux par le haut de Venette (Mairie et Hauts de Venette) et l'autre aller-retour par le bas de Venette (square Nollet et Cimetière). Un arrêt supplémentaire a été ajouté à Margny (Stade R. Dubois).

Les nouveaux horaires sont disponibles à l'accueil de l'ARC, dans votre mairie ou sur le site Internet : www.agglo-compiegne.fr à la rubrique "Vie pratique"/"Se déplacer".





Toujours plus pour la qualité de l'eau

Avant d'arriver dans votre carafe, l'eau qui sort de votre robinet est issue de plusieurs captages. Petit récapitulatif sur la qualité de l'eau de l'ARC.

Contrairement à ce qui a pu être indiqué, l'eau de l'agglomération de Compiègne est de qualité acceptable selon la norme française. Celle-ci exige en effet que la teneur totale en pesticides ne dépasse pas 0,5 microgramme par litre (soit un demi-millionième de gramme par litre) et elle se situe au-dessous de ce seuil.

L'alimentation en eau de l'agglomération repose sur deux captages, Les Hospices et Baugy. L'un des deux forages des Hospices était de qualité insuffisante et a été fermé en 2003. Aujourd'hui, l'eau distribuée provient donc, pour deux tiers du captage de Baugy, qui ne pose pas de problème de qualité, et, pour un tiers du second captage des Hospices dont l'eau est de qualité acceptable pour la consommation (total des pesticides inférieur à 0,5 microgramme par litre).

La sécheresse pourrait imposer de réduire les pompages à Baugy pour ne pas aggraver la situation de l'Aronde partiellement alimentée par la même nappe. L'ARC devrait alors augmenter sa production d'eau provenant des Hospices. Pour faire face à une telle

éventualité, elle va équiper le captage des Hospices d'un traitement au charbon actif destiné à éliminer les pesticides. Une dérogation a été sollicitée auprès du Préfet pour recourir au forage des Hospices, actuellement fermé. Elle ne s'appliquerait donc qu'en cas de sécheresse et en tout état de cause prendra fin l'été prochain au moment où le traitement au charbon actif sera effectif.

Par ailleurs, l'ARC mène les études d'impact qui lui permettront de réaliser en 2007 un captage en forêt où les eaux sont exemptes de pesticides et de nitrates.

Le chemin de l'eau

L'eau est captée dans les nappes phréatiques disponibles. Elle est légèrement chlorée pour la désinfection.

Dès l'été 2006, le traitement au charbon actif ajoutera un passage pour une qualité optimale.

Le traitement au charbon actif

Le charbon actif agit comme un filtre. L'eau est projetée sous forte pression sur celui-ci. Il retient alors l'immense majorité des particules (bactéries, pesticides...), ce qui permet d'obtenir une eau filtrée de très bonne qualité.

Le traitement au charbon actif sera installé aux captages des Hospices 1 et 2 d'ici la fin de l'été prochain. Le captage de Baugy sera équipé lui aussi d'ici 2 ans.

Les travaux engagés par l'ARC représentent 700 000 € pour 2006.

Le saviez-vous ?

Avec le plan Vigipirate, l'eau de consommation est légèrement surchlorée. Les émanations de chlore disparaîtront en mettant votre eau dans le réfrigérateur pendant une heure.

Le projet de cœur d'agglomération à la rencontre des habitants



La maquette représentant le futur cœur d'agglomération et le pont a été le point d'orgue de l'exposition.

Le projet de cœur d'agglomération prévoit la création d'un quartier sur la rive droite et des réalisations sur la rive gauche au débouché du nouveau pont urbain, ainsi que l'aménagement des berges de l'Oise et la requalification de la RN31 (rues de Clermont et de Beauvais). Sa réalisation s'étalera sur une dizaine d'années.

Une exposition pour expliquer

La concertation avec les habitants a commencé en 2003, au moment où les élus de l'agglomération ont retenu l'emplacement de la rue du Port-à-Bateaux. Depuis novembre dernier, les études concernant à la fois le projet de cœur d'agglomération et les caractéristiques techniques du futur pont sont présentées aux habitants. Plus de 2 000 personnes ont visité, à Compiègne, Venette et Margny, l'exposition explicitant les intentions d'aménagement.

Les remarques formulées seront prises en compte dans le cahier des charges du concours qui permettra de choisir l'architecte du pont en 2006.

Des réunions publiques pour dialoguer

Une première réunion publique a eu lieu le 9 novembre à Compiègne, animée par Philippe Marini, Sénateur-Maire de Compiègne et Président de l'ARC, Renza Fresch, Maire de Venette et Bernard Hellal, Maire de Margny-lès-Compiègne, tous deux Vice-Présidents de l'ARC, et Michel Foubert, Président du comité de pilotage du projet. La seconde a eu lieu le 19 janvier à Margny. Venette en accueillera une au cours du premier semestre 2006.

De l'utilité de la concertation

La concertation permet de recueillir les avis des habitants concernés ou



simplement intéressés. Elle se poursuivra lors des phases suivantes du projet.

Vous pouvez visionner l'exposition sur www.agglo-compiegne.fr, et donner votre avis en ligne.

Vous serez aussi régulièrement informés des avancées du projet dans nos colonnes.

● ● ● Février 2006



4 et 5 février
Compiègne

Salon du mariage
Centre de rencontre de la Victoire

4 février
Margny

Concert de musiques d'Amérique Latine
avec le groupe CIMA - Salle municipale,
20h45 - Tarifs de 7 à 11 €



4 au 25 février
Margny

Exposition des œuvres de Michel Lenglet
Médiathèque Jean Moulin - Entrée libre
Vernissage le samedi 4 à 16h

6 au 25 février
Choisy-au-Bac



Exposition
"Picardie
autoportrait",
35 artistes
évoquent la
Picardie,
Médiathèque de
Choisy

11 février
Clairoix

Galette des Rois
des pompiers



12 février
Venette

Thé dansant et repas
20h - Salle André Ledoux

19 février
Venette

Comité des fêtes "culturel"
Théâtre 20h, Salle André Ledoux

19 février
La Croix-Saint-Ouen

Thé dansant avec orchestre organisé par
les Restos du Cœurs
15h, Salle des Fêtes
Entrée 12 €



4 au 19 février
Compiègne

Exposition "jumelages d'artistes"
Espace Saint-Pierre des Minimes

28 février
Clairoix

Remise de trophées aux sportifs et accueil
des nouveaux clairoisiens

● ● ● Mars 2006

4 au 25 mars
Margny

Printemps des poètes
Exposition "Cent poèmes de l'Oise",
illustrés par des artistes
Médiathèque Jean Moulin

4 au 25 mars
Margny

Printemps des poètes
Exposition "En Puisaye",
exposition de numéros de la revue
de création poétique contemporaine,
lithographies originales
Médiathèque Jean Moulin

5 mars
Compiègne

14^{ème} bourse toutes collections
Centre de rencontres de la Victoire

11 mars
Compiègne

Election de la reine du Muguet - Espace Jean Legendre



25 mars
Venette

ADAN (Nourylande) - Repas dansant
12h, Salle André Ledoux

25 mars
Clairoix

Choucroute du Football Club de Clairoix

25 mars
Margny

Spectacle de poésie contemporaine
par les élèves du cours de la compagnie
Jean-Pierre Andréani
Médiathèque Jean Moulin, 20h

25-26 mars
Compiègne

19^{ème} salon international des œufs décorés
Salle Tainturier

11 et 12 mars
Venette

Jugement du concours photo
national - Salle André Ledoux

12 mars
Compiègne

Salon d'antiquités militaires "Le Schako"
Salles Saint-Nicolas

18 mars
Saint-Sauveur

Fête de la Saint-Patrick,
soirée choucroute

18 mars
Clairoix

Repas annuel de la
Société de Chasse

18 mars
Venette

Amicale des Pompiers de Margny-
Venette - 20h, Salle André Ledoux

18 mars au 2 avril
Compiègne

Fête foraine des Capucins
Cours Guynemer

19 mars
Venette

Cérémonie de cessez le feu
de la Guerre d'Algérie
Monument aux Morts, 11h00

20 au 25 mars
Compiègne

Exposition sur Royallieu
Abbaye du Parc de Bayser

22 mars
Compiègne

Carnaval des enfants - Centre ville



**Contacts
et renseignements**

■ Mairie de Choisy-au-Bac :
03 44 85 33 00

■ Mairie de Clairoix :
03 44 83 29 11

■ Mairie de Compiègne :
03 44 40 72 00

■ Mairie de La Croix-Saint-Ouen :
03 44 41 20 43

■ Mairie de Margny-lès-Compiègne :
03 44 90 73 00

■ Mairie de Saint-Sauveur :
03 44 38 70 70

■ Mairie de Venette :
03 44 83 29 33

■ O. T. de Compiègne :
03 44 40 01 00

■ Syndicat d'Initiative
de La Croix-Saint-Ouen :
03 44 91 16 16



Président d'honneur : Michel Woimant
Président : Philippe Marini

ARC infos est une publication de
l'Agglomération de la Région de
Compiègne

Hôtel de Ville - BP 10007
60321 Compiègne cedex
Tél. 03 44 40 76 00

www.agglo-compiegne.fr

Co-directeurs de la publication :
Philippe Marini
Eric de Valroger

Rédaction : Service Communication

Illustrations : Christian Schryve -
Jean-Pierre Gilson - Sidonie production
- ARC

Conception et réalisation : Agence MP
ISSN : 1776 - 1557